



Conférences téléphonées Avec la Direction Générale



REPRISE DU TRAVAIL DE MANIÈRE PROGRESSIVE LES DIRECTIONS A PIED D'ŒUVRE

En ce mois de juin 2020, le syndicat SUD souhaite réaffirmer son indépendance vis-à-vis des partis politiques. Face à la crise sanitaire, la priorité de SUD demeure la sécurité des agent.es par la continuité de l'action syndicale au sein de la Ville. Le télétravail constitue une priorité depuis la reprise liée au déconfinement. Les dernières annonces du 1er ministre viennent de bousculer l'organisation de notre collectivité. SUD regrette la lenteur de transmission des Protocoles de Reprise d'Activité (PRA) ainsi que les nombreux bug dans la communication avec les Organisations Syndicales. La direction générale reconnaît devoir repartir sur de meilleures bases dans la diffusion des informations et dans la concertation avec les OS dont le rôle est essentiel envers le personnel. L'administration générale a demandé aux directions de mettre à jour son PRA en cohésion avec la 2^{ème} phase de déconfinement. Cette mise à jour a été demandée au plus tard vendredi après-midi. La reprise pour tous les agents sera faite en fonction d'échéanciers précis.

DÉCONFINEMENT, PHASE 2 : CE QUI VA REPRENDRE

Les salles de sport, gymnases et centres sociaux vont rouvrir pour les associations. En revanche les reprises d'activités restent pour le moment interdites. SUD veillera à ce que toutes les garanties de sécurité sanitaire et d'équipements de protection soient réunies pour les personnels. Les responsables de service devront revoir l'organisation du travail, avec une attention particulière donnée aux emplois du temps, aux gestes barrières et à l'aménagement des espaces de travail. **La réouverture de la maison des art** est prévue en septembre. **Des agents de la DAC ont repris** afin d'organiser une offre « drive culture » permettant aux usagers d'emprunter des livres. **Que va devenir le télétravail ?** L'épidémie du Covid a en effet bousculé l'organisation du travail, les agents qui télétravaillaient avant la crise sanitaire reprendront prochainement leur activité classique de télétravail.

RTT ET CHEQUES DEJEUNER

Les chèques déjeuner seront distribués à compter du 2 juin dans les conditions en vigueur avant le confinement.

MASQUES ALTERNATIFS, LE TORCHON BRÛLE !

Le syndicat SUD a de nouveau interpellé la Ville sur la piètre qualité des masques fournis aux agents, ces protections qui s'effilochent très vite, au look de «serpillière» ! Même si ces masques respectent les normes AFNOR, ils ne sont pas totalement satisfaisants : ils font mal aux oreilles et les élastiques cèdent trop rapidement. La ville va procéder à une nouvelle distribution de masques .. toujours les mêmes ! **Pourquoi les agents n'ont-ils pas des masques identiques à ceux distribués aux habitants de la ville de Saint-Herblain ??**



AGENTS VIVANT AVEC UNE PERSONNE VULNERABLE

Dans une correspondance en date du 5 mai 2020, le syndicat SUD avait alerté la Ville sur la situation anxiogène subie par les agent.es vivant avec une personne vulnérable. L'administration vient de répondre favorablement à la demande de SUD en permettant d'appliquer un dispositif d'ASA pour les agents concernés par cette situation jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire le 10 juillet prochain. Une attestation devra être complétée par un médecin et adressée par l'agent à la DRH. Le Syndicat SUD salue cette décision judicieuse !

ASA ET GARDE D'ENFANTS

Depuis le 2 juin une attestation de l'école et une attestation de l'employeur du conjoint.e précisant qu'il/elle n'est pas en **garde d'enfants** (ASA ou placement en activité partielle de droit) sur les jours demandés sont nécessaires afin de bénéficier d'une ASA ; elle ne pourra donc être accordée qu'en cas d'impossibilité d'accueil de l'établissement scolaire. **SUD demande que chaque direction fasse preuve de souplesse et d'attention envers les agents concernés : c'est une situation difficile à gérer, particulièrement pour ceux qui sont en situation de garde monoparentale.**

ELECTIONS DU 28 JUIN

La Ville a commandé des masques et des gels hydroalcooliques dans chaque bureau de vote pour les assesseurs et les personnes ressources. Des masques seront également mis à disposition des électeurs qui n'en n'auraient pas. 31 455 électeurs de Saint-Herblain seront appelés aux urnes le 28 juin. Les écoles seront-elles désinfectées le soir du second tour des municipales pour qu'elles puissent accueillir les élèves le lendemain 29 juin ? Le Conseil scientifique Covid-19 précise que «les bureaux de vote dans les écoles doivent faire l'objet d'une désinfection après les opérations de votes, conformément aux recommandations du HCSP (Haut conseil de la santé publique) ». **La Ville a engagé une réflexion sur le sujet** afin de définir les modalités de nettoyage après la fermeture des bureaux de vote.

VISITE SUR SITE

Le syndicat SUD a réitéré sa demande de visite sur site suite au déconfinement, en priorisant les secteurs qui ont été exposés dans le cadre du PCA, notamment l'unité services à domicile (partage des repas) etc... L'administration va recenser les services concernés durant la crise sanitaire.